



Pour toute information sur le réseau de bus Sillages et les cars Lignes d'Azur, rendez-vous à l'agence commerciale Sillages située au 109 avenue Pierre Sémard (ancienne gare SNCF).

Depuis le 1^{er} septembre 2015, la gare routière du Pôle Intermodal de Grasse accueille les lignes du réseau Sillages, en particulier les lignes (**du lundi au dimanche**)



Certaines lignes Sillages conservent leurs départs de la Place de la Buanderie.



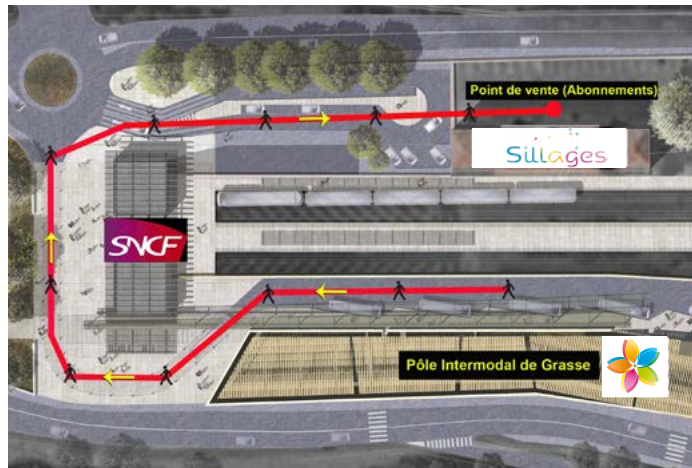
Lignes AZUR : 500 - 500S - 511 - 530 - 600 - 610

Lignes Varlib : 3001 Fayence

LER Sisteron-Grenoble (L31) / LER Gap (L21)

Pour toute information :
sillages.paysdegrasse.fr

Tel. (+ 33) 04 93 36 37 37 - (+ 33) 04 92 42 33 80



Conception: Service communication du Pôle Azur Provence - Imprimé chez Sud Graphic sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos: © CAAPC C. Barbiero



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Pôle Intermodal de Grasse

Route de la Marigarde

06130 Grasse

Tel : 04.97.01.12.98

poleintermodal@paysdegrasse.fr

Communauté d'agglomération
du Pays de Grasse

57 avenue Pierre Sémard
06130 Grasse

deplacement@paysdegrasse.fr
www.paysdegrasse.fr

Tel : 04 97 05 22 00
Fax : 04 92 42 06 35



Pôle Intermodal

de Grasse



Mode d'emploi
Parking-Relais



Le Pôle Intermodal de Grasse, un nouvel espace pour faciliter les liaisons entre les différents modes de transport

Le Pôle Intermodal vous permet de stationner votre véhicule gratuitement si vous utilisez les transports en commun - trains, lignes de bus Sillages ou Lignes d'Azur.

Les services du Pôle Intermodal

- Un PARKING-RELAIS (P+R) gratuit à la journée pour les utilisateurs des Transports en Commun (bus ou train).
- 224 places de parking dont 6 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Une gare routière avec les bus Sillages.
- Une liaison toutes les 15 mn environ pour rejoindre le centre-ville de Grasse.



Mode d'emploi PARKING-RELAIS (P+R) du Pôle Intermodal de Grasse



Entrée

- Le PARKING-RELAIS (P+R) est exclusivement réservé aux utilisateurs des Transports en Commun - bus Sillages, cars Lignes d'Azur et trains - occasionnels ou réguliers (détenteurs d'une carte d'abonnement).

Sortie

- La sortie du P+R est gratuite sur présentation d'un titre de transport validé dans la journée - bus ou train - ou de la carte d'abonnement Sillages, Lignes d'Azur.

Durée

- Le stationnement est limité à la journée en cours.
- Le stationnement de nuit autorisé pour les usagers des transports en commun voyageant sur plusieurs jours et ayant rempli le formulaire d'autorisation.



Informations pratiques

Horaires d'Ouverture du PARKING-RELAIS (P+R)

De 6h00 à 21h00, 7 jours/7 y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

Aucun accès n'est autorisé en dehors des heures d'ouverture du Parking-Relais : tout véhicule étant stationné s'expose alors à une amende et à une immobilisation ou à un enlèvement par la fourrière pour stationnement abusif.

L'entrée au P+R permet de bénéficier d'un droit de stationnement et non de garde. **La communauté d'agglomération décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages.**

Les titres de transport sont vendus :

- ▶ au siège de Sillages
- ▶ dans les bus par les conducteurs
- ▶ dans les distributeurs ou les guichets de la Gare SNCF pour les trains.

Pour plus de renseignements :

Tel : 04.97.01.12.98 ou « guichet » sur site poleintermodal@paysdegrasse.fr

Informations complémentaires

- > Parking ombragé
- > Site sous vidéosurveillance
- > Site adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- > Abri vélos
- > Wc public
- > Stationnement exclusivement limité aux véhicules légers et Hauteur <2,00m

Vous roulez électrique ? 4 emplacements sont équipés de bornes de recharge. La recharge est gratuite !

